



Règlement de la manche « sprint » ou « 3^{ème} manche » sur les coupes d'argent U12 et U14 du comité de ski du massif jurassien :

-La commission alpine du massif jurassien a décidé d'instaurer la mise en place « d'une manche sprint » ou « 3^{ème} manche » sur les épreuves coupes d'argent U12 et U14.

-L'organisateur devra en avertir les coureurs au préalable de la course.

-A l'issue de la deuxième manche, le jury prendra la décision d'organiser cette manche sprint en fonction des conditions du moment : météo, tenue du terrain, timing vis-à-vis de la libération de la piste à la clientèle, ...

-Cette manche sprint se fera dans le tracé de la deuxième manche. Pas de retraçage ni de reconnaissance afin de gagner du temps dans l'organisation.

-Tous les dossards doivent être redonnés dans l'aire d'arrivée à l'issue de la deuxième manche. Puis les dossards de la manche sprint seront redonnés aux coureurs après l'annonce des qualifiés (nouvelle liste de départ).

-Seront qualifiés pour participer à cette manche sprint :

**Filles :* d'abord les 15 premières du classement général de la course, puis les 3 premières de la première manche (après avoir retiré les 15 premières du général), puis les 3 premières de la deuxième manche (après avoir retiré les 15 premières du général et les 3 premières de la première manche).

**Garçons :* d'abord les 20 premiers du classement général de la course, puis les 5 premiers de la première manche (après avoir retiré les 15 premiers du général), puis les 3 premiers de la deuxième manche (après avoir retiré les 15 premiers du général et les 3 premiers de la première manche).

-Ordre de départ de la manche sprint :

**Filles :* Les 3 premières de la deuxième manche en ordre inversé (3, 2, 1), puis les 3 premières de la première manche en ordre inversé (3, 2, 1), puis les 15 premières du général en ordre inversé (15, 14, 13, ..., 3, 2, 1).

**Garçons :* Les 5 premiers de la deuxième manche en ordre inversé (5, 4, 3, 2, 1), puis les 5 premiers de la première manche en ordre inversé (5, 4, 3, 2, 1), puis les 20 premiers du général en ordre inversé (20, 19, 18, ..., 3, 2, 1).

-A minima, le podium filles et le podium garçons de cette manche sprint doivent être récompensés afin de maintenir un intérêt sportif pour les coureurs.

-Cette manche sprint ne rentre en aucun cas dans le classement de la course. Elle fera l'objet d'un classement séparé.

Merci aux différents organisateurs pour l'intérêt que vous porterez à la mise en place de cette « manche sprint » ou « 3^{ème} manche ».

La Commission alpine